



**Rapport de l'enquête par questionnaire menée à Yoff auprès des
femmes micro-mareyeuses**

Intitulé de l'enquête :

*Défis et opportunités de la commercialisation du
poisson avec un accent particulier sur les conditions
de vie des micro-mareyeuses dans la communauté de
pêche de Yoff*

Réalisation : NDIA YE Mouhamadou Bamba

Sous l'encadrement de : Aliou Sall, Brice Trouillet, Cornelia Nauen

Août 2022

Table des matières

Table des matières	2
Table des illustrations.....	3
Liste des tableaux	3
Listes des abréviations	4
INTRODUCTION.....	5
1 Description de la population enquêtée : les femmes micro-mareyeuses	9
1.1 Profession, âge, diversités ethniques et de lieux de résidences	9
1.2 Revenu moyen journalier des femmes micro-mareyeuses en FCFA.....	12
2 La situation actuelle du micro-mareyage à Yoff.....	13
2.1 Organisation du travail des femmes micro-mareyeuses au quotidien	13
2.2 Rapport des femmes micro-mareyeuses avec les autres acteurs présents dans la commercialisation du poisson à Yoff	22
2.3 Le mode de financement des femmes micro-mareyeuses	23
3 Evolutions et contraintes dans le métier de micro-mareyage à Yoff	24
3.1 Les principales contraintes auxquelles font face les femmes micro-mareyeuses de Yoff	24
3.2 L'émergence des bateaux de pêche industrielle	26
Conclusion.....	27
Remerciements	29
Bibliographie.....	30
Annexes	31

Table des illustrations

<i>Figure 1: Emplacement de la commune de Yoff à Dakar, Sénégal.</i>	<i>6</i>
<i>Figure 2: Les différentes professions des enquêtées.</i>	<i>9</i>
<i>Figure 3 : Catégorie d'âge des enquêtées</i>	<i>10</i>
<i>Figure 4 : Diversité des groupes sociaux des enquêtées à Yoff</i>	<i>11</i>
<i>Figure 5: Communes de résidence des enquêtées.</i>	<i>12</i>
<i>Figure 6: Revenu moyen journalier en FCFA des enquêtées.</i>	<i>13</i>
<i>Figure 7 : Des femmes micro-mareyeuses attendant les pirogues.</i>	<i>14</i>
<i>Figure 8 : Discussions pour l'achat de poissons.</i>	<i>16</i>
<i>Figure 9 : La charrette, un moyen de transport utilisé par les enquêtées</i>	<i>20</i>
<i>Figure 10 : Principaux lieux de vente des poissons par les micro-mareyeuses.</i>	<i>22</i>
<i>Figure 11 : Lieux d'étalement des poissons pour certaines enquêtées.</i>	<i>25</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Espèces débarquant le plus par saisons.</i>	<i>17</i>
--	-----------

Listes des abréviations

ASBL : Association Sans But Lucratif

APAD : Académie de la Pêche Artisanale Durable

ODD : Objectifs de Développement Durable

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CLPA : Conseils Locaux de Pêche Artisanale

CRODT : Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye

DPM : Direction des Pêches Maritimes

CAOPA : Confédération Africaine des Organisations de la Pêche Artisanale

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

INTRODUCTION

Dans le cadre d'une convention entre Mundus maris asbl (association sans but lucratif), l'Université de Nantes et l'étudiant Mouhamadou Bamba Ndiaye pour un stage d'une durée de 6 mois (de mars à août 2022), une enquête par questionnaire a été menée entre les mois de Mai et Juin 2022. Cette enquête s'est déroulée sur la plage de Yoff, en présentiel, auprès des femmes micro-mareyeuses. Pour la passation du questionnaire, il fallait s'adapter aux horaires auxquels les femmes suivies finissaient leur travail afin qu'elles puissent avoir du temps pour répondre aux questions. Des rendez-vous ont donc été fixés avec ces femmes ou certains cadres du secteur de la pêche artisanale à Yoff comme Abdoulaye Gueye président de l'Académie de la Pêche Artisanale Durable (APAD) mise en place sur le site par Mundus maris en collaboration avec le bureau local de l'académie, pour éviter de perdre du temps ou d'effectuer des aller-retours inutiles.

Mundus maris, dont le siège social est à Bruxelles, regroupe un ensemble d'acteurs originaires de différentes régions du monde réunis dans le but de promouvoir la transition vers des valeurs et des pratiques durables et une vie digne et humaine. C'est dans ce sens qu'ils mettent en place des actions pour le Sénégal non seulement pour le développement de la pêche artisanale et le renforcement des capacités de ses acteurs mais aussi dans d'autres secteurs comme celui de l'éducation. Ils participent beaucoup dans la mise en lumière des connaissances des différents acteurs de la pêche artisanale. D'où d'ailleurs l'importance de l'académie de la pêche artisanale durable au Sénégal. Cette dernière permet une bonne articulation des objectifs du développement durable (ODD) avec l'action locale, tout en respectant les attentes des populations concernées (Mundus maris asbl, 2019). C'est aussi une plateforme où, en plus de l'apprentissage, l'échange libre et respectueux entre les différents acteurs est privilégié. Ce qui permet de croiser les connaissances empiriques approfondies des acteurs et celles théoriques des autorités ou gestionnaires de la pêche. Ainsi, lors d'un atelier de renforcement de capacités des acteurs de la pêche en novembre 2021, en collaboration avec le bureau local de l'académie de la pêche artisanale à Yoff, des femmes micro-mareyeuses présentes lors de l'atelier et opérant à petite échelle et avec un faible capital financier, ont soulevé de gros problèmes dans leurs conditions de travail. Pourtant, ces femmes qui évoluent dans le micro-mareyage, trop souvent ignorées, ne sont pas que de simples commerçantes,

mais des actrices qui jouent un rôle fondamental dans la commercialisation du poisson à Yoff. Cette étude, qui s'inscrit dans une logique de continuité des activités de Mundus maris à Yoff, permet donc non seulement de mieux comprendre les conditions dans lesquelles travaillent ces femmes mais aussi elle permet de documenter ce volet du micro-mareyage par le « bas » avec des informations beaucoup plus factuelles. Ce qui se fait très rarement quand le secteur du système pêche est étudié au Sénégal.

Yoff est une commune de Dakar située à la pointe Nord-Ouest de la capitale, il est donc à l'extrémité Ouest de la presqu'île du Cap-Vert. La commune de Yoff est limitée au Nord par l'Océan Atlantique, à l'Ouest par Ngor, au Sud par Ouakam et à l'Est par les communes des Parcelles Assainies, Grand Yoff et Patte d'Oie.

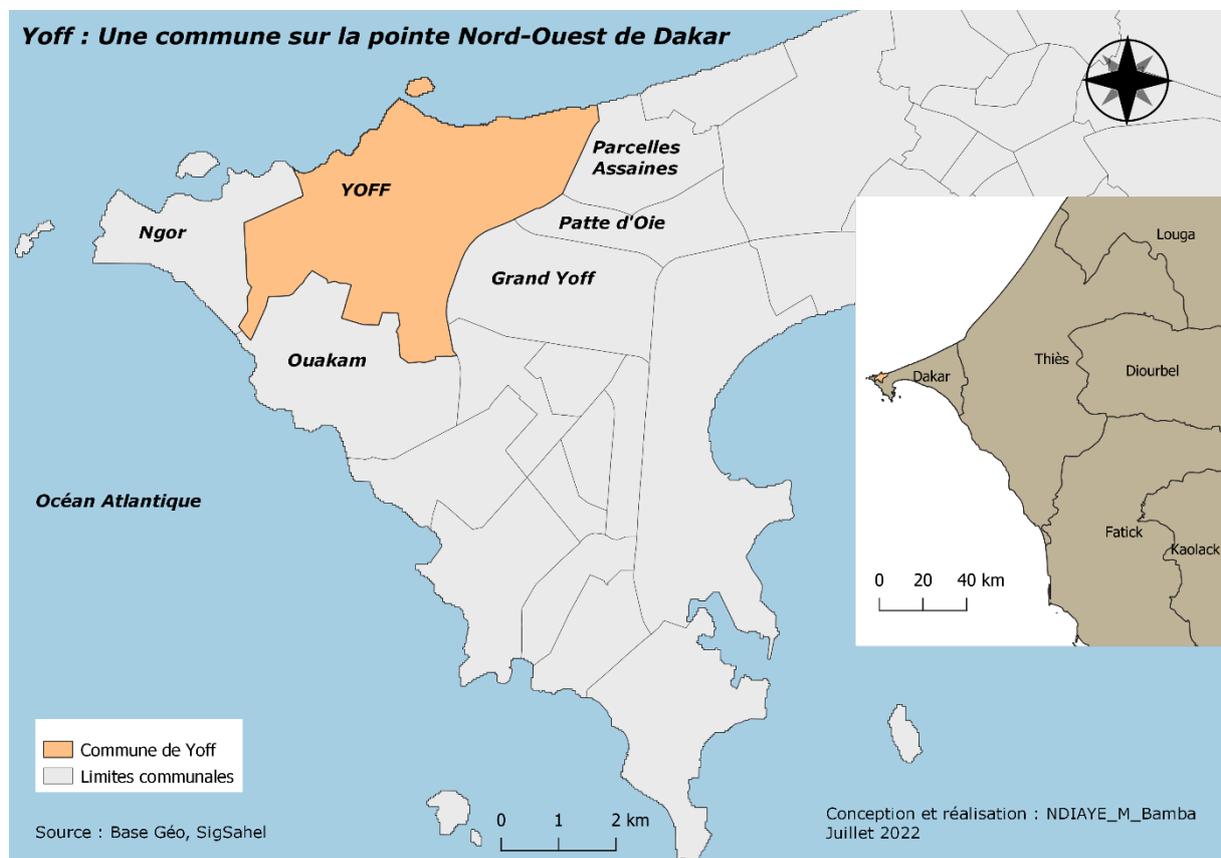


Figure 1: Emplacement de la commune de Yoff à Dakar, Sénégal.

Habité majoritairement par des Lébous, Yoff concentre une population totale de 89 4442 habitants dont 42 442 femmes selon l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) lors du dernier recensement de 2013 (Sénégal Data Portal, 2013). Ces populations se sont réparties dans plusieurs quartiers comme Yoff Ngaparou, Ndeungangne, Ndenatte, Dagoudane, Mbenguenne et Tonghor. Selon Babacar Gueye Diop, dans son article : « *La Mer nourricière de Yoff* », publié en 2015 par Senepus, la pêche est essentiellement

artisanale à Yoff même si elle se modernise de plus en plus avec des moyens limités. Elle supporte pratiquement l'économie de la commune, c'est donc une activité économique et sociale très importante regroupant plusieurs acteurs. En se basant sur Abdoulaye Seck, coordinateur du CLPA (Conseils Locaux de Pêche Artisanale) Dakar-Ouest, lors d'un entretien semi directif avec lui en amont de l'enquête pour poser les bases du questionnaire, il s'avère très difficile de donner une estimation exacte du nombre de pêcheurs à Yoff. Le nombre de pêcheurs varie en fonction des saisons suivant le système d'émigration des pêcheurs et du nombre de pêcheurs occasionnels lors des vacances scolaires (étudiants et élèves). En se basant toujours sur cet article de Babacar Gueye Diop, « *d'après le système d'information populaire pour les collectivités locales, le nombre de pêcheur à Yoff oscille entre 2000 et 3500* ».

L'objectif principal de cette enquête était de comprendre de manière générale **les défis et opportunités de la commercialisation du poisson avec un accent particulier sur les conditions de travail des micro-mareyeuses dans la communauté de pêche de Yoff**. Cet objectif résulte des discussions avec les femmes micro-mareyeuses qui ont eu lieu lors de l'atelier de renforcement de capacités par Mundus maris avec le bureau local de l'académie. Cet atelier a eu lieu entre le 22 et le 24 novembre 2021 marquant ainsi la reprise des activités de l'académies mises en bernés par le covid. Lors de cet atelier, plusieurs problèmes tels que la rareté des poissons avec la concurrence de la pêche industrielle, les conditions difficiles dans lesquelles elles travaillent, ont été soulevés. C'est donc dans ce cadre, pour assurer une bonne continuité de ses activités, que Mundus maris s'est intéressé aux conditions de travail des femmes micro-mareyeuses de Yoff.

Pour essayer de répondre à cet objectif, tout un travail méthodologique s'est effectué au préalable. En effet, un ensemble de matériels et méthodes étaient nécessaires pour la réussite des enquêtes. Le matériel est constitué d'éléments bibliographiques, un guide d'entretien semi-directif (voir annexes), une observation participante, un questionnaire (voir annexes), un ordinateur pour la saisie et le traitement des données, un logiciel pour la conception du questionnaire, la saisie et le traitement des données. En ce qui concerne la méthode employée, elle comprend deux principales étapes : une revue documentaire et une enquête de terrain.

La revue documentaire a consisté à collecter et analyser des informations sur internet et auprès des structures travaillant sur le secteur de la pêche (CRODT, DPM, FAO, CAOPA, Mundus maris, les projets de développement) au Sénégal. Cette revue documentaire a permis de faire un état des connaissances sur la pêche et plus particulièrement sur la

commercialisation du poisson au Sénégal. Elle a permis aussi de voir comment le micro-mareyage est intégré ou non dans les études du système pêche au Sénégal.

Enquête de terrain : Premièrement, des entretiens semi-directifs ont été effectués au courant du mois d'avril (guide d'entretien en annexe). Le but principal de ces entretiens était de permettre d'enrichir les connaissances sur le sujet et de mieux poser les bases des grandes lignes du questionnaire final. Ensuite une observation participante s'est effectuée au niveau de la plage de Yoff pour comprendre comment les femmes micro-mareyeuses travaillent. Des questions générales dans leur travail leurs étaient souvent posées pour mieux préparer les grandes lignes du questionnaire. Et enfin, un questionnaire a été conçu en concertation avec les encadrants de l'étude, à l'aide du logiciel SPHINX. Ce questionnaire comportant 55 questions réparties en trois grandes parties, s'est fait passer aux enquêtées sur place. Il est important de noter qu'avant d'être adapté à sa forme finale, le questionnaire a été testé sur les lieux afin d'être validé. Les questions ont aussi souvent été posées en wolof lors de la passation afin de mieux permettre aux enquêtées de bien comprendre les questions. Au départ, l'échantillon de base, choisi par le commanditaire qui est Mundus maris, était d'obtenir au minimum 50 questionnaires. A la fin du terrain, 54 questionnaires ont été remplis dont 53 femmes (mareyeuses, micro-mareyeuses, transformatrices et consommatrices) et 1 homme qui est un pêcheur. Les questionnaires étaient imprimés sur des papiers en format 4A pour la passation ensuite les réponses ont été saisies, traitées et analysées sur SPHINX. L'autre outil informatique qui a été utilisé pour cette étude est Excel pour la réalisation des graphiques.

Ce rapport est donc structuré autour de trois grandes parties. Une première qui décrit la population enquêtée, une deuxième partie qui explique la situation actuelle du micro-mareyage à Yoff, et enfin une troisième partie qui montre les évolutions et contraintes auxquelles font face les femmes micro-mareyeuses à Yoff.

1 Description de la population enquêtée : les femmes micro-mareyeuses

1.1 Profession, âge, diversités ethniques et de lieux de résidences

Au total, 53 femmes ont été enquêtées lors des semaines de terrain. Dans ce total, sachant au départ que l'objectif était de mettre un accent particulier sur les conditions de travail des femmes micro-mareyeuses, ces dernières sont donc logiquement très bien représentées. Environ 87% des enquêtées sont des micro-mareyeuses.

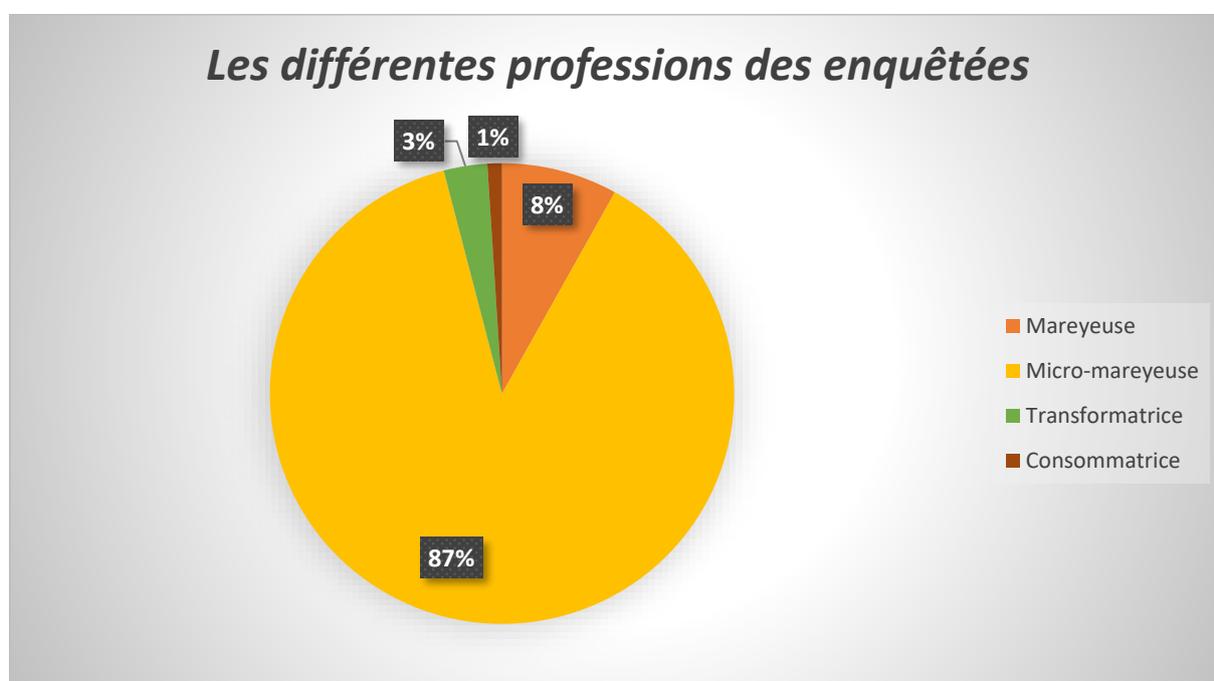


Figure 2: Les différentes professions des enquêtées.

La représentation des micro-mareyeuses est bien lisible dans le graphique ci-dessus. Elles sont en générale âgées entre 21 et 40 ans. 30 des 53 femmes enquêtées sont de cette catégorie d'âge. Ce qui représente un pourcentage de 57% des enquêtées. La jeunesse féminine est peu présente car seulement une enquêtée est âgée de moins de 20 ans et elle était sous les ordres de sa maman avec qui elle est en collaboration dans le cadre de leur travail. Aucune femme de 75 ans et plus n'a été rencontrée lors de l'enquête.

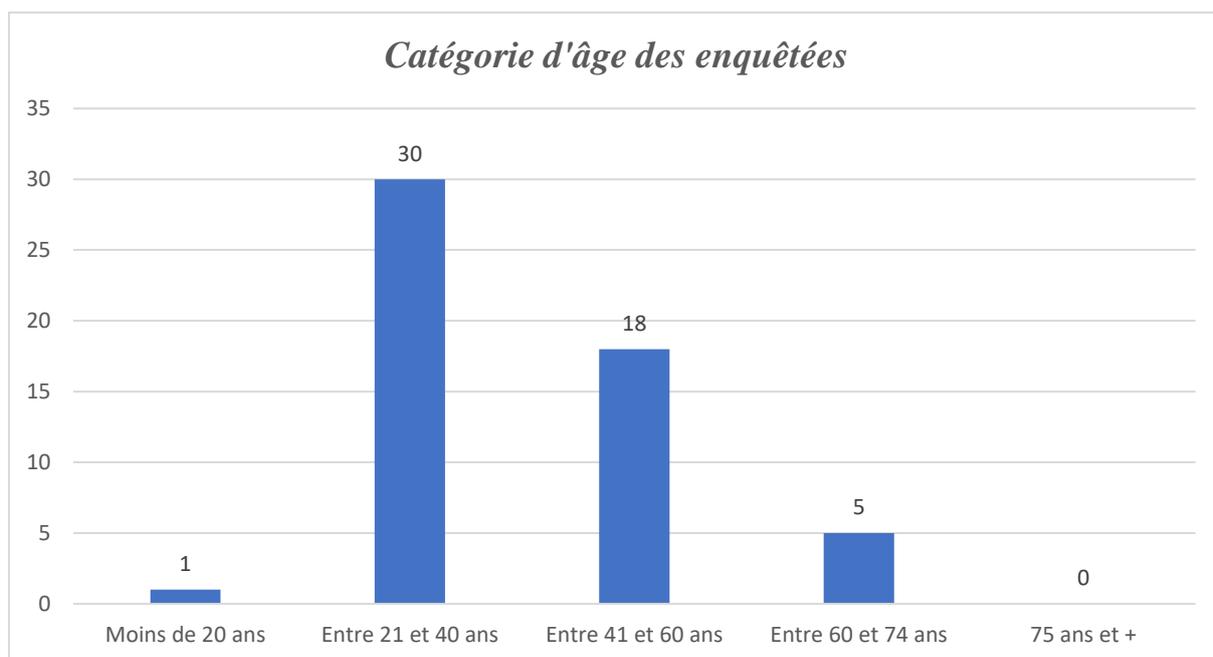


Figure 3 : Catégorie d'âge des enquêtées

Ce graphique met en lumière le nombre d'enquêtées dans chaque catégorie d'âge.

Par ailleurs, il y a une grande diversité ethnique au sein des enquêtées. Yoff, étant connu sur l'ensemble du territoire sénégalais comme une terre de Lébous, abrite maintenant de nombreuses femmes qui sont d'autres ethnies. Ces femmes ne sont pas très souvent originaires de Yoff. Soit, elles se sont nouvellement installées sur le site en y achetant une maison, soit elles sont venues rejoindre leurs maris qui sont de la commune. Cela montre non seulement qu'il y a une sorte d'ouverture mais aussi que le métier de micro-mareyage, jadis pratiqué par les femmes de pêcheurs ou autochtones Lébous est en train de passer un cap en adoptant d'autres personnes comme les wolofs, et les sérères. La commune peut offrir aussi d'autres opportunités économiques tel que le commerce qui font qu'elle accueille de plus en plus de nouvelles populations.

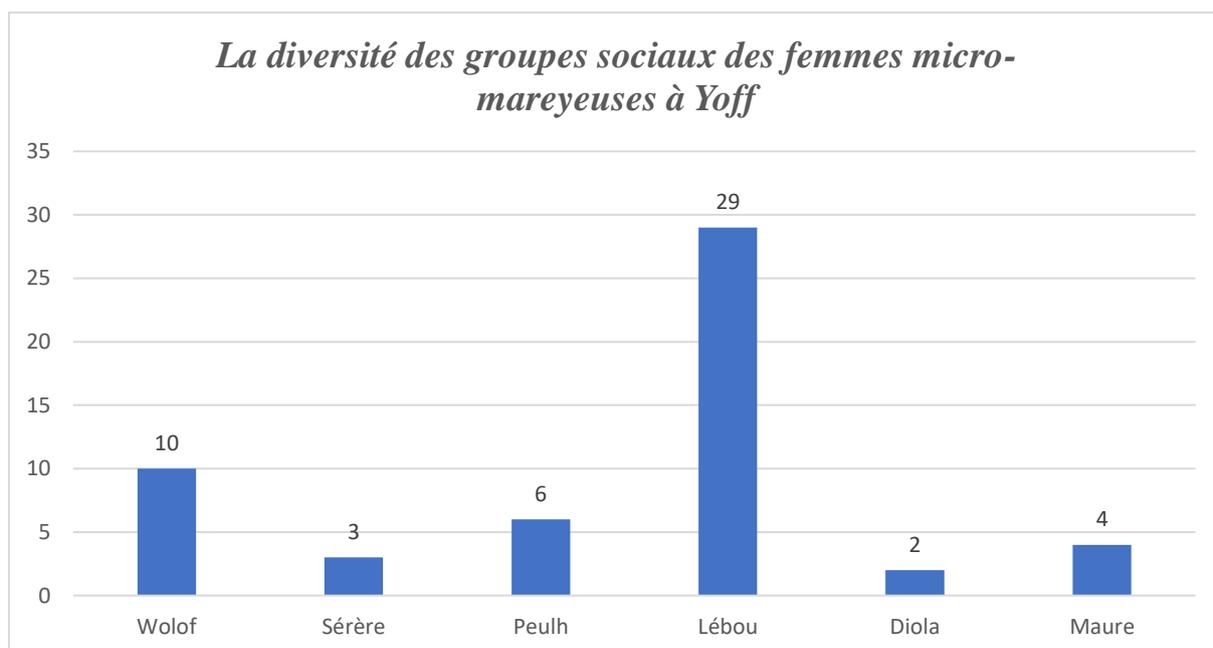


Figure 4 : Diversité de groupes sociaux des enquêtées à Yoff

Dans ce graphique, malgré la présence de micro-mareyeuses appartenant à d'autres groupes sociaux, il y a une grande majorité de femmes Lébous. Elles représentent 43% des enquêtées. Le groupe social qui vient en deuxième position est celle des Wolofs. Lors des enquêtes, il a été constaté que la plupart de ces femmes Wolofs, Peulhs, Sérère ou Maures, ne sont pas nées à Yoff, ou ne résident même pas dans la commune. Certaines s'y rendent quotidiennement pour s'approvisionner avant d'aller écouler leurs produits au-delà de Yoff. Par conséquent cette diversité de groupes sociaux des enquêtées peut aussi s'expliquer par la différence de communes de résidences des enquêtées.

En effet, en se basant sur la carte ci-après, les enquêtées viennent principalement de trois communes. En plus de Yoff qui est la principale commune de résidence avec 90% des enquêtées, certaines d'entre elles résident à Mbao ou à Guédiawaye. Il s'agit aussi de communes qui se situent aussi sur le littoral dakarais.

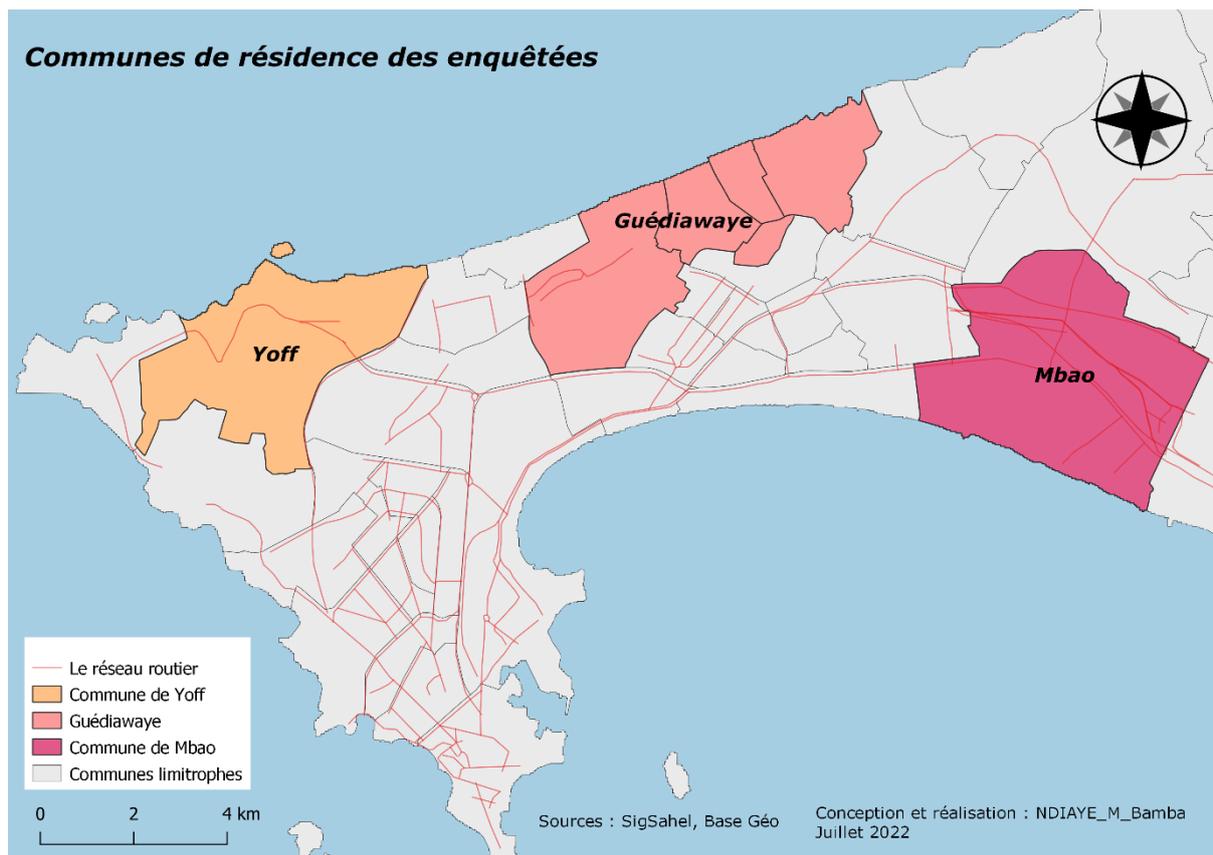


Figure 5: Communes de résidence des enquêtées.

Le réseau routier peut jouer un rôle important car il permet une bonne accessibilité du territoire encourageant ces femmes micro-mareyeuses à venir travailler sur les lieux et puis rentrer chez elles malgré les embouteillages.

1.2 Revenu moyen journalier des femmes micro-mareyeuses en FCFA

Les enquêtes ont démontré qu'il y a bel et bien une variation dans ce que gagnent les femmes micro-mareyeuses par jour. Il faut signaler que dans cette étude, pour des questions de précautions, il n'a pas été jugé nécessaire de demander aux enquêtées ce qu'elles gagnent exactement par jour mais de donner une estimation de leur revenu journalier sur une tranche qui a été défini avant. C'est ainsi que les résultats obtenus montrent que la majorité de ces enquêtées gagnent moins de 50 000 FCFA par jour. Elles sont au nombre de 39 (voir figure n°6) et représentent 72% de l'enquête. Cela vient donc confirmer que les micro-mareyeuses sont des actrices de la commercialisation du poisson disposant d'un faible capital financier.

Les enquêtées dont le revenu journalier dépasse 100 000 FCFA sont le plus souvent des mareyeuses.

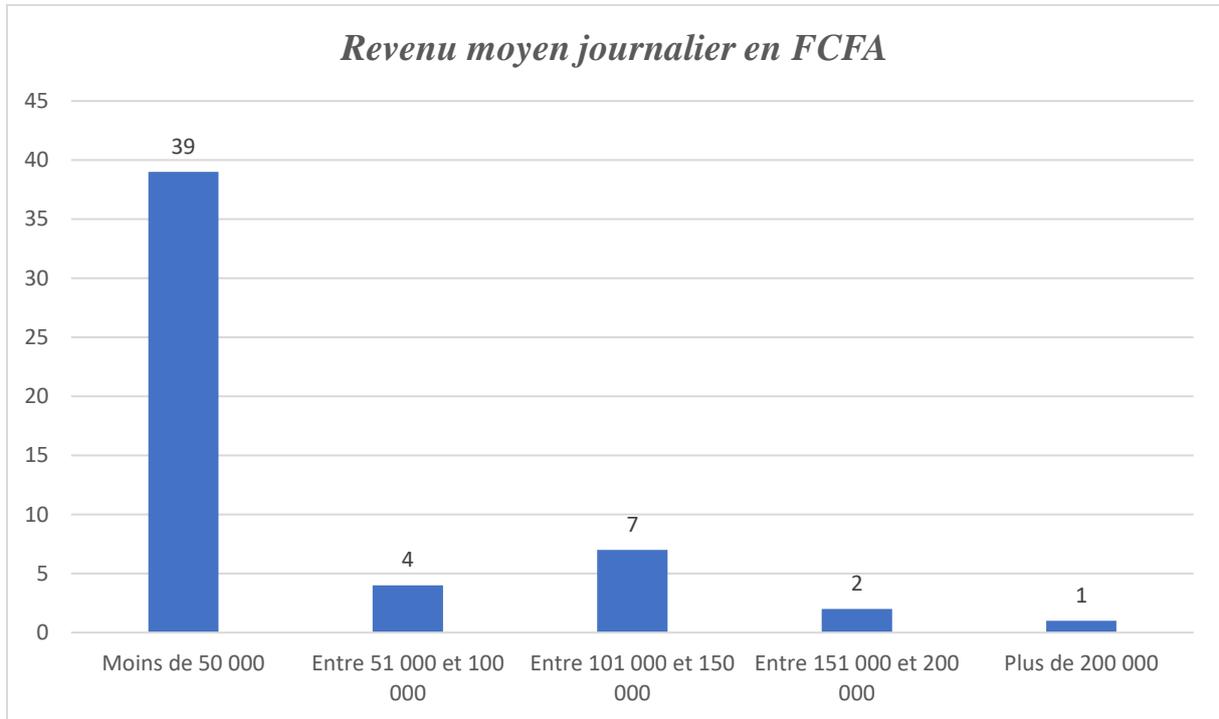


Figure 6: Revenu moyen journalier en FCFA des enquêtées.

Toutefois, toutes les enquêtées ne sont pas au courant de tout ce qui les concerne ou leur environnement de travail. C'est le cas par exemple des directives sur la pêche artisanale au Sénégal. En effet, lors des enquêtes, une question concernant ces directives a été formulée. Mais les résultats obtenus ont démontré que seulement 11 d'entre elles étaient au courant des directives.

2 La situation actuelle du micro-mareyage à Yoff

2.1 Organisation du travail des femmes micro-mareyeuses au quotidien

De l'attente des pirogues à la vente des poissons, passant par la négociation des prix et le portage, une journée type des femmes micro-mareyeuses comprend plusieurs étapes. Leurs horaires de travail sont soumis à des contraintes impératives dictées par le rythme des

débarquements et les heures de vente sur les marchés. Cela peut varier d'une zone à une autre. Lors des observations effectuées en amont du travail d'enquête, il a été constaté que la décomposition du travail quotidien des micro-mareyeuses à Yoff permet de distinguer les tâches suivantes :

Attente du retour des pirogues : Les femmes micro-mareyeuses, stationnent sur la plage en compagnie de collègues, attendant le retour des premières pirogues. Les horaires de retour des pirogues sont soumis à de nombreux facteurs comme l'état de la mer, l'abondance du poisson. Par exemple, lors des périodes de pleine lune, la pêche à la senne tournante se pratique de jour. Par contre lorsque la lune n'apparaît plus, le repérage nocturne des bancs de sardinelle est aisé et les unités de pêche à la senne tournante pêchent la nuit. Il n'y a donc pas d'horaires fixes pour ces femmes. Mais à Yoff, les pirogues débarquent le plus souvent dans l'après-midi.



Figure 7 : Des femmes micro-mareyeuses attendant les pirogues.

Sur cette photo, apparaissent des femmes micro-mareyeuses qui se sont constituées en petit groupe pour attendre le retour des pirogues en discutant entre elles. « *On attend les pirogues.* »

Ces temps-ci, il y a du poisson, surtout du thon blanc. En ce moment, nous rendons grâce à Dieu, car on travaille de plus en plus par rapport aux mois derniers » se réjouit une dame avec les yeux tournés vers la mer. Les propos de cette dame appuient le fait que les poissons sont parfois rares. En effet, un mois avant l'enquête, correspondant au mois du ramadan, ces femmes ne travaillaient pas beaucoup. Elles venaient passer des heures et des heures d'attentes sur la plage sans voir une seule pirogue débarquer, ou celles qui débarquent, viennent avec peu de poissons ne pouvant pas ainsi les permettre toutes de travailler.

La discussion des prix et achat du poisson : A partir du moment où la pirogue échoue sur la plage, les femmes micro-mareyeuses l'entourent et mènent les discussions avec le capitaine de l'unité de pêche. Elles proposent des prix et peuvent acheter la totalité des prises ou n'acheter que certaines espèces après que les poissons aient été triés par les pêcheurs. Aujourd'hui, les micro-mareyeuses deviennent de plus en plus nombreuses et cela a un impact direct sur les prix des poissons. En effet, avec la concurrence, les prix augmentent et certaines femmes se retrouvent donc affaiblies du fait qu'elles ne disposent pas de beaucoup de moyens pour se financer. Elles se retrouvent donc impactées par la concurrence. *« Nous sommes affaiblies par la concurrence. Du fait que nous sommes devenues nombreuses, les pêcheurs vont augmenter les prix des poissons tout se disant que si l'une ne l'achète pas, une autre qui dispose de plus de moyens viendra l'acheter »* affirme une enquêtée.



Figure 8 : Discussions pour l'achat de poissons.

Lors des observations précédant l'enquête, il a été constaté que le lieu de résidence des femmes micro-mareyeuses peut aussi avoir une influence sur les prix des poissons lors de l'achat. En effet, celles résidentes à Yoff entretiennent le plus souvent des liens de parenté avec les pêcheurs, ce qui pourrait leur permettre d'avoir accès aux produits à des prix beaucoup plus bas que celles qui viennent d'ailleurs et pour qui leurs liens avec les pêcheurs ne se limitent qu'à des relations de vendeurs-acheteuses.

Les femmes micro-mareyeuses de Yoff n'ont pas de cibles spécifiques en ce qui concerne les espèces. Elles font en fonction des débarquements et des saisons. Lors de la période de l'enquête (Mai-Juin), coïncidant avec la fin de la période intermédiaire, c'est le thon blanc qui

débarquait majoritairement suivi du pageot. En effet, à Yoff, la pêche s'exerce pendant toute l'année. Mais elle connaît trois saisons différentes selon Omar Ndiaye (technicien au CRODT) lors d'un entretien avec lui. Il y a la saison chaude (Juillet, Août, Septembre, Octobre), la saison intermédiaire (Mars, Avril, Mai, Juin) et enfin la saison froide (Novembre, Décembre, Janvier, Février). Par conséquent, les espèces sont ciblées en fonction des saisons. Et même s'il y a toujours de nouvelles espèces qui débarquent à chaque saison, les espèces comme les thons ou la sardinelle débarquent toute l'année avec des périodes d'abondance ou de rareté.

Le tableau ci-dessous reprend les espèces suivant les saisons.

Tableau 1 : Espèces débarquant le plus par saisons.

Espèces	Noms des espèces en Wolof	Nom des espèces en français	Noms scientifiques
Saison chaude	Yaboye	Sardinelle	<i>Sardinella aurita</i>
	Sompat	Carpe blanche	<i>Pomadasys rogerii</i>
	Weyeung	Maquereau	<i>Scomber scombrus</i>
	Ouakhandar	Thons albacore	<i>Thunus albacares</i>
	Yeranka	Poulpes	<i>Octopus vulgaris</i>
Saison intermédiaire	Doy	Badèche	<i>Epinephelus goreensis</i>
	Seudeu	Brochet	<i>Sphyraena sphyraena</i>
	Guiss	Mulet	<i>Mugil cephalus</i>
	Thon blanc	Thon blanc	<i>Tunus alalunga</i>
	Kibaru naar	Pagre	<i>Pagrus caerulostictus</i>
Saison froide	Youfouf	Pageot	<i>Pagelus bellottii</i>
	Diay	Chinchard	<i>Selar crumenophthalmus</i>
	Yerende	Seiche	<i>Sepia officinalis</i>
	Calmar		<i>Loligo vulgaris</i>
	Meureug	Espadon	<i>Istiphorus albicans</i>

Commentaire du tableau : Dans ce tableau, figurent les espèces qui débarquent le plus à Yoff en fonction des saisons. Il s'agit bel et bien d'espèces qui ont été communiquées lors des enquêtes. Les noms ont été communiqués en wolof et la traduction en français a été cherchée dans la plateforme « Aywajjeune » qui est un espace de vente de poissons en ligne. Pour ce

qui concerne les noms scientifiques, ce sont les bases de données « FishBase » et « SeaLifeBase » qui ont été utilisées. Les noms scientifiques écrits en bleu sont ceux des espèces qui figurent sur la base de données et qui sont enregistrées pour le Sénégal. Quant aux noms scientifiques des poissons laissés en écriture noirs, il s'agit de ceux des espèces qui ne sont pas enregistrées pour le Sénégal mais qui sont quand même présentes dans la base de données. Ainsi pour essayer de ne pas laisser un vide, le nom choisi est celui de la Mauritanie en raison de sa proximité avec le Sénégal et du fait que ces deux pays partagent les mêmes eaux donc, pour la plupart, les mêmes espèces. Pour ce qui est du thon blanc, c'est le nom scientifique enregistré pour la France qui a été marqué sur le tableau car celui enregistré pour le Sénégal n'a pas été trouvé.

Il est important de noter que ces informations ont été obtenues en complément du questionnaire. Etant donné qu'il n'y avait pas de questions sur la saisonnalité dans le questionnaire, il a été jugé nécessaire de retourner sur le terrain afin d'avoir un aperçu sur les espèces en fonction des saisons.

Le paiement : Il existe à Yoff trois modes de paiements lors de l'achat du poisson aux pêcheurs par les femmes micro-mareyeuses. Si certaines femmes arrivent à payer au comptant, d'autres paient à crédit. Il y en a aussi qui font les deux. En effet, dans certains cas, lorsque la micro-mareyeuse a les moyens de payer au comptant, elle paie au moment de l'achat du poisson. Mais très souvent, les micro-mareyeuses ne règlent la somme due qu'à leur retour du marché. Ce mode de paiement par crédit est souvent source de conflits entre les micro-mareyeuses et les pêcheurs ou mareyeurs. Car en cas de perte sur le marché, elles essaient de réviser les prix à la baisse. Ce qui est souvent inacceptable par les pêcheurs. Les enquêtes ont révélé que seulement 9 femmes sur 53, soit 16% des enquêtées se font donner les poissons à crédit par les pêcheurs. Le reste des paiements se fait soit au comptant (44% des enquêtées utilisent ce mode de paiement), soit les deux (au comptant et à crédit). Elles représentent 37% ces femmes qui utilisent ce dernier mode de paiement.

Le mode de paiement joue un rôle important dans la possibilité de réussir de ces femmes micro-mareyeuses. En effet, elles deviennent de plus en plus nombreuses et les prix des poissons augmentent. Si certaines, en raison de leurs liens de parenté avec les pêcheurs peuvent bénéficier de certains avantages tel que disposer des produits à crédit et sans intérêt, d'autres femmes micro-mareyeuses, ne disposant pas de moyens économiques suffisants leurs permettant d'entrer en concurrence avec elles ou n'ayant aucun lien avec les pêcheurs, vont sombrer et verront leurs chances de réussir se réduire. Il existe aussi une corrélation entre le

lieu de résidence et le mode de paiement. Par exemple, pour donner leurs poissons à crédit, les pêcheurs ont tendance à avoir beaucoup plus confiance aux femmes micro-mareyeuses résidentes et qui ils côtoient tous les jours, que celles qui ne n'habitent pas à Yoff.

_Le transport : Une fois en possession du poisson, il existe deux moyens de les acheminer à l'endroit où elles vont le vendre. Soit, elles font appel aux porteurs qui font partie aussi de la chaîne de valeur, soit elles le mettent sur des charrettes qui vont les acheminer à des endroits précis. Cette différence au niveau du moyen de transport peut être expliquée par la structure des plages. Etant donnée que Yoff dispose d'une longue et spacieuse plage, les micro-mareyeuses se sont installées tout au long de la plage et les pirogues peuvent souvent débarquer très loin. Ce qui fait que le moyen de transport le plus utilisé à Yoff pour l'acheminement de leurs produits dans leurs lieux de vente (les places situées au bord de la plage) est la charrette. Cette dernière joue donc un rôle important dans la commercialisation du poisson à Yoff car permettant de transporter de grosses quantités.

Le moyen de transport utilisé peut aussi dépendre de la quantité qu'elles achètent. Souvent, *« on vient sur la plage mais en raison de la rareté des poissons, nous ne pouvons avoir qu'une seule bassine lors des débarquements »*, signale une dame lors de l'enquête. Elle poursuit ses propos en déclarant que *« dans ces cas de figure, je n'ai pas besoin de faire appel à un charretier ou un porteur, je le transporte moi-même en mettant la bassine sur ma tête »*. Les enquêtes ont révélé que la quantité de poisson achetée par jour par les femmes micro-mareyeuses varie entre 5 et 450 kg. Les mareyeuses quant à elles, achètent des tonnes. Il y a aussi les transformatrices de « Seuti Ndiaré » qui peuvent acheter jusqu'à 10 tonnes de poissons par jour.

Sur la photo ci-après, se voit un charretier qui vient de débarquer sur la plage de Yoff. Il va longer toute la plage avec sa charrette tout en gardant le sourire et sympathisant avec l'ensemble des acteurs trouvés sur la plage. C'est ainsi qu'il compte avoir un, deux ou plusieurs voyages qui lui permettraient de gagner de l'argent. Il va ainsi garder une oreille attentive sur toutes les discussions entre pêcheurs et micro-mareyeuses afin d'avoir des clients pour qui, il va charger les produits et les amener à l'endroit souhaité.



Figure 9 : La charrette, un moyen de transport utilisé par les enquêtées

Ces charrettes ne se limitent que sur la plage. Pour acheminer les poissons dans les autres quartiers ou communes, les femmes micro-mareyeuses utilisent les transports en commun ou y vont à pied.

Etalage ou exposition de la marchandise : Les micro-mareyeuses disposent d'une aire d'exposition au bord de la plage. Ces espaces peuvent être considérés comme de petits marchés au niveau desquels s'effectuent les premières tentatives de vente des poissons. Une fois le poisson arrivé sur ces lieux, ils sont étalés sur des tables ou même souvent au niveau du sol. Dans ces lieux, se trouvent aussi de petites caisses à glace où elles chargent de la glace

pour le maintien de la qualité des produits pendant un moment. En effet, il y a un manque notoire de dispositifs qui permettrait aux micro-mareyeuses de garder leurs produits au frais comme les chambres froides ou des complexes frigorifiques. Les femmes se débrouillent donc en achetant de la glace qu'elles déversent dans des caisses pour garder les produits au frais.

La vente : La vente peut se faire directement au sortir des négociations avec le pêcheur. Sinon, au niveau de ces marchés situés au bord des plages, la vente aux détaillants, s'effectue de manière directe ou à l'aide d'un intermédiaire de commissionnaire. A Yoff, il existe le phénomène des femmes collecteuses. C'est des femmes qui se mettent sur le haut des plages attendant que les micro-mareyeuses viennent leur vendre leurs produits. Elles prennent donc le poisson aux micro-mareyeuses pour ensuite aller les vendre aux usines qui les ont envoyées sur les lieux.

Certaines femmes micro-mareyeuses disposent aussi de clients fixes qui viennent prendre le poisson sur place ou à l'aide des livreurs « Tiak-Tiak ». La majeure partie effectuent leurs ventes sur place, mais il existe tout de même une proportion de femmes qui se déplacent vers d'autres marchés urbains ou dans des quartiers proches pour approvisionner leurs clients chez eux. C'est le cas de certaines micro-mareyeuses à Yoff.

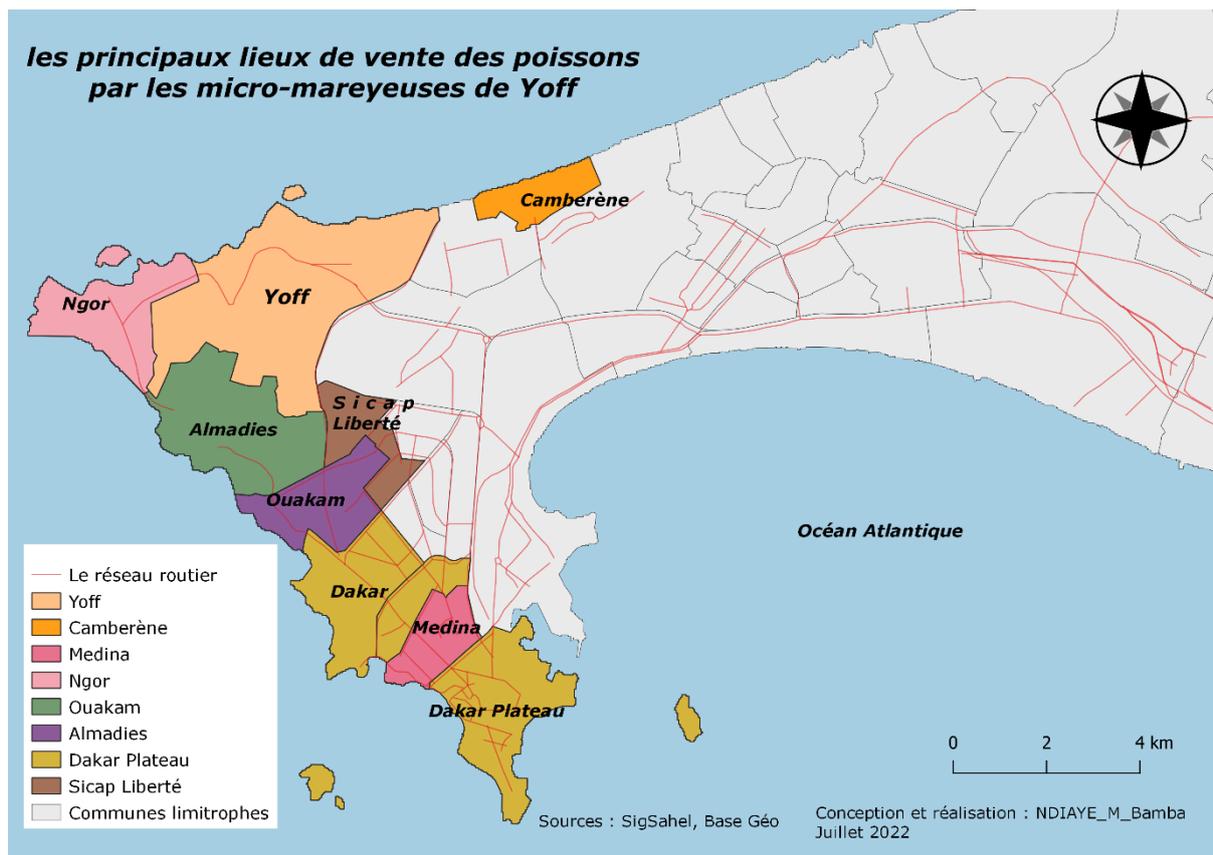


Figure 10 : Principaux lieux de vente des poissons par les micro-mareyeuses.

Sur cette carte, en plus de Yoff, figure l'ensemble des communes citées lors de l'enquête au niveau desquelles ces femmes micro-mareyeuses effectuent leurs ventes. Force est donc de constater qu'il s'agit de communes qui ne sont pas très loin de Yoff. Il y en a même certaines communes où elles y vont à pied.

2.2 Rapport des femmes micro-mareyeuses avec les autres acteurs présents dans la commercialisation du poisson à Yoff

Après avoir vendu leurs poissons, ces femmes se regroupent, le plus souvent, dans des tentes communément appelées « Mbaars » implantées au long de la plage pour se restaurer ou pour boire du thé. Elles s'y retrouvent aussi le plus souvent pour attendre les pirogues. Ces tentes sont souvent détenues par les hommes pêcheurs avec qui ces femmes entretiennent de bonnes relations. En effet, les femmes micro-mareyeuses entretiennent des relations extra-professionnelles avec les pêcheurs, les mareyeurs, les porteurs et même les clients. Elles partagent la vie de ces acteurs et s'entretiennent avec eux sur leurs conditions de travail. A

Yoff, certaines femmes micro-mareyeuses se retrouvent, après la vente effectuée ou même avant les débarquements, au niveau du « Mbaar » du groupement d'intérêt économique (GIE) « Saf Gnèkh » présidé par Monsieur Abdoulaye Gueye (qui est aussi président de l'Académie de la Pêche Artisanale Durable implantée à Yoff par Mundus maris) pour sympathiser et discuter entre elles en la présence des pêcheurs.

Sur les lieux de travail, il y a donc une imbrication de la vie sociale et de la vie professionnelle qui joue un rôle important sur les relations d'achats et de vente qu'elles entretiennent avec tous les acteurs. Un pêcheur ou un mareyeur peut aider une micro-mareyeuse en la finançant afin que cette dernière puisse travailler. Cela lui permettrait donc, à lui le pêcheur, d'avoir un moyen d'écouler ses produits et profitant ainsi de la clientèle dont dispose la femme qu'il a aidé. Les pêcheurs sont souvent des maris ou pères de ces micro-mareyeuses. Ces relations interprofessionnelles montrent que le micro-mareyage vit en symbiose avec le milieu dans lequel il opère. Les conflits ne doivent pas être interprétés de comme l'expression d'antagonisme.

2.3 *Le mode de financement des femmes micro-mareyeuses*

Sur un ensemble de 53 femmes enquêtées, 43 d'entre elles soit 82% des femmes utilisent leurs propres moyens pour se financer. Cependant, il y existe des femmes qui sont financées soit par leurs maris (elles sont au nombre de 4 et représentent 7% de l'enquête), ou celles qui font des prêts bancaires malgré les intérêts qui peuvent souvent être source de problèmes pour elles.

La présence de groupements comme les tontines et les GIE au sein des lieux peut jouer un rôle important dans les conditions de travail des femmes micro-mareyeuses. Car ils permettent non seulement un élan de « *solidarité* » entre elles mais aussi peuvent être « *source de financement* ». En effet, lors des enquêtes, il a été signalé que, ces femmes, après avoir vendu leurs produits, elles se retrouvent quelque part afin que chacune d'entre elles cotise le montant qu'elle souhaite, ensuite un tirage au sort est effectué et le nom de celle qui sort prend l'argent avec elle. Cet argent peut donc l'aider à se financer davantage dans son travail, ou de combler ses pertes de revenus. Au total, sur les 53 enquêtées, 33 soit 61%, disent appartenir à un groupement (soit une tontine ou un GIE). Le mode de financement est aussi un facteur de réussite dans le travail de ces femmes.

3 Evolutions et contraintes dans le métier de micro-mareyage à Yoff

3.1 Les principales contraintes auxquelles font face les femmes micro-mareyeuses de Yoff

En se basant sur l'hypothèse selon laquelle le commerce du poisson, est l'activité majeure de survie de 64% des enquêtées, « *la rareté à la fois des poissons et des clients* » peut être considérée comme une principale contrainte dont peuvent faire face les femmes micro-mareyeuses de Yoff au moment où elles deviennent de plus en plus nombreuses. En effet, lors des enquêtes, il a été remarqué que Yoff reste une commune qui est majoritairement tournée vers la mer. La pêche artisanale, qui vit aujourd'hui d'énormes difficultés comme la rareté des poissons avec la concurrence de la pêche industrielle, rythme le quotidien des populations de Yoff. Par conséquent, ces femmes dont le travail dépend principalement de cette pêche artisanale sont directement affectées.

Par ailleurs, certaines d'entre elles ne font que du mareyage pendant toute l'année. Il y en a des femmes micro-mareyeuses qui ont aussi d'autres activités auxquelles elles vaqueront lors des périodes où il n'y a pas de poissons. Elles sont au nombre de 18 et représentent 33% de l'enquête. Le fait aussi que les prix des poissons soient irréguliers et varient de temps en temps augmente les contraintes du métier. Les poissons sont de plus en plus chers alors qu'elles n'ont pas assez de revenus. Selon les enquêtées, la caisse de sardinelle dont le prix avoisine aujourd'hui « *30 000 francs fcfa, coutait moins de 1 000 francs il y a 20 ans* ».

L'autre contrainte majeure est le manque d'équipements ou d'infrastructures de base qui faciliteraient le travail aux micro-mareyeuses. En effet, Il arrive parfois à ces dernières d'avoir des surplus de poissons ou de ne pas écouler la totalité de leurs marchandises. Du fait qu'elles ne disposent pas de chambres froides, elles seront obligées de les vendre à des prix qui ne les conviendraient pas pour ne pas courir le risque de les perdre le lendemain. Aussi, avec le fait qu'il n'y a pas d'horaires fixes de débarquements des pirogues, certaines d'entre elles ne peuvent pas acheter de grandes quantités de poissons en dehors des horaires de marché. Car elles ne disposent que de petites caisses où elles mettent de la glace pour conserver les

poissons. Ces caisses, n'étant pas assez grandes, ne peuvent prendre que quelques kilogrammes de poissons en plus de la glace.

Il y a aussi le manque d'aménagements adéquats sur les lieux qui a été signalé comme contrainte. Ces femmes micro-mareyeuses travaillent en plein soleil et ne disposent que les « Mbaars » des pêcheurs pour se rafraîchir en cas de forte chaleur ou de vent vents forts.



Figure 11 : Lieux d'étalement des poissons pour certaines enquêtées.

Sur cette photo figure un espace où certaines micro-mareyeuses étalent ou exposent leurs produits. Elles se mettent sous des tentes pour se protéger du soleil. Pour certaines, elles se mettent en plein soleil. Ce qui peut souvent être source de maladies pour elles. « On tombe souvent malade mais nous ne pouvons pas rester à la maison car nous avons des bouches à

nourrir », ces propos d'une enquêtée montre à quel point leurs conditions de travail sont dérisoires.

Il y a aussi les difficultés de financements comme contrainte. Elles influent sur les quantités de poissons traitées par les femmes micro-mareyeuses. En effet, en raison de l'absence de financements, elles ne peuvent travailler qu'avec de faibles quantités de poissons. Cela les relègue donc en continuité à un mode plus de survie que d'avancement économique et social et qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sur toutes les familles.

Lors de la réalisation des enquêtes à Yoff, les femmes micro-mareyeuses ont révélé « *qu'il n'y a pas eu beaucoup d'évolutions dans leur travail* ». L'enquête étant précédée d'une période marquée par une rareté des poissons, les enquêtées ont donc répondu à la question de l'évolution selon la période d'abondance de thon blanc à laquelle elles étaient. Les réponses les plus marquantes sont donc « *on travaille de plus en plus aujourd'hui* » ou « *il y a du mieux* ».

3.2 *L'émergence des bateaux de pêche industrielle*

« *La mer est vendue* », « *les accords de pêche ne sont pas du tout en nos faveurs mais plutôt en faveur des bateaux industriels* », « *les bateaux font de la surpêche, ce qui épuise nos stocks de poissons* ». Telles sont les phrases les plus remarquables pour qualifier la cause de la diminution des stocks de poissons en mer citées par les enquêtées. En effet, les micro-mareyeuses vivent en symbiose avec tous les acteurs de la commercialisation du poisson à Yoff et plus particulièrement avec les pêcheurs. Elles sont donc au courant de tout ce qui se passe dans leur environnement de travail et se sentent concernées par tout ce qui peut impacter les pêcheurs qui sont en amont de la commercialisation du poisson.

Selon elles, « *l'Etat doit arrêter les bateaux* » ou « *revoir les accords de pêche signés avec les acteurs de la pêche industrielle* » afin qu'elles puissent retrouver l'abondance des poissons qu'elles connaissaient. Les bateaux font fuir les poissons qui, jadis, étaient pêchés proche de la plage. Aujourd'hui, selon une des enquêtées, « *les poissons ont pris le large en raison des bateaux de pêche industrielle qui les font fuir. Les stocks s'éloignent de plus en plus et nos pêcheurs avec leurs pirogues ne pourront pas aller les chercher là où ils sont* ». Elle poursuit ses propos en affirmant que « *les chinois aussi nous causent de la misère, leur façon de*

pêcher ne favorise pas du tout la reproduction. Ils prennent tous les petits poissons possibles et vont les élever dans des hangars qu'ils disposent pour ensuite les exporter ».

Il devient donc opportun de revoir les accords et de renforcer les amendes ou sanctions mises sur place par le gouvernement, afin de réduire les impacts de ces pêcheurs industriels sur les pêcheurs artisanaux.

Conclusion

En définitive, les jours passés sur la plage de Yoff pour faire passer le questionnaire ont été d'une grande utilité pour mieux comprendre l'importance des femmes micro-mareyeuses dans la commercialisation du poisson ainsi que leurs conditions de travail. Si pour certains les micro-mareyeuses ne sont que de simples petites commerçantes, cette étude a pu démontrer à quel point elles occupent une place déterminante dans la chaîne de valeur du poisson. Au final, 54 personnes ont été enquêtées dont les 53 sont des femmes de différentes catégories d'âge. Ces femmes viennent de différentes communes même si la majorité est de Yoff. Cependant, elles ne vendent pas leurs produits seulement sur place ou dans les marchés locaux de Yoff. Il y a une proportion de micro-mareyeuses qui vendent leurs poissons dans d'autres quartiers ou même plus loin, dans d'autres communes. Elles s'y rendent soit à pied, soit elles prennent les transports en commun.

Il y a différentes contraintes dont font face les femmes micro-mareyeuses de Yoff. Les bateaux de pêche industrielle qui ont aussi un grand impact sur la pêche artisanale, ont été les plus cités car les enquêtées se sentent aussi concernées par tout ce qui touche les pêcheurs artisanaux. Le manque d'infrastructures de base a été remarqué lors de l'enquête et confirmé par les enquêtées. Elles travaillent en plein soleil et cela les expose à des maladies. L'absence de financement fait aussi que ces femmes, disposant de faibles revenus, n'avancent pas économiquement dans l'échelle sociale. Selon elles, il n'y a pas d'évolution notoire dans leur travail si ce n'est qu'elles deviennent de plus en plus nombreuses et que les poissons deviennent de plus en plus rares.

Pour terminer, il serait utile de signaler que ces résultats devraient être soumises à une session de validation. Je recommande donc de partager le document ou de le présenter aux personnes inscrites à l'académie pour avoir leur validation des résultats obtenus lors des enquêtes. Il n'y

a pas beaucoup de limites concernant l'enquête si ce n'est l'interprétation des réponses faites en wolof. Sinon, l'accompagnement de Abdoulaye Gueye et de Marième Soda Seck ont facilité toute l'enquête.

Enfin, afin de permettre une grande reconnaissance du micro-mareyage dans les études sur la commercialisation du poisson, ne serait-il pas mieux de renforcer la documentation par le « bas » ? Ceci permettrait non seulement de mettre en lumière les micro-mareyeuses dans les études du système pêche au Sénégal comme les autres acteurs de la commercialisation du poisson tels que les mareyeurs, mais aussi d'avoir une bonne documentation du micro-mareyage qui se baserait sur des informations factuelles et non générales.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement et à témoigner toute ma reconnaissance à toutes ces personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces enquêtes. Mes remerciements les plus sincères s'adressent particulièrement à :

- Monsieur Aliou Sall, mon maitre de stage qui a accepté de m'encadrer et de superviser ce travail au jour le jour malgré ces occupations.
- Madame Cornelia Nauen pour sa disponibilité, son encadrement et son accompagnement tout au long de cette étude.
- Monsieur Brice Trouillet, mon enseignant référant au sein de l'université de Nantes, pour son encadrement de qualité mais aussi son soutien et ses encouragements.
- Marième Soda Seck pour la facilitation du travail de terrain ainsi que ses conseils et encouragements.
- Abdoulaye Gueye, président de l'académie de la pêche artisanale durable à Yoff pour sa disponibilité et la facilitation des rencontres avec les enquêtées.
- Toutes ces femmes ayant répondu aux questions. Je leur témoigne toute ma gratitude.
- Mes amis et frères Assane Diouf, Mouhamed El Bachir Khouma, El Hadj Dame Ndiaye, Alioune Ndoye Ndiaye pour avoir facilité la réalisation de ces enquêtes.
- Ma famille pour le soutien constant.

Merci à toutes les personnes qui m'ont soutenu pour la réalisation de cette étude de près ou de loin.

Bibliographie

_Mundus maris asbl. 2021. Atelier de renforcement de capacités au profit des inscrits de l'Académie de la pêche artisanale à Yoff, 22-24 novembre 2021.

<https://www.mundusmaris.org/index.php/fr/projets/proj2021/2599-yoff-nov-fr>

_AYWAJIEUNE, <https://www.aywadieune.com/>

_Babacar Gueye Diop, « *La Mer nourricière de Yoff* », Senepius, 2015.

<https://www.seneplus.com/article/la-mer-nourrici%C3%A8re-de-yoff>

_Fishbase, <https://www.fishbase.de/search.php>

_SeaLifeBase, <https://www.sealifebase.se/search.php>

_Sénégal Data Portal, données du recensement du Sénégal, 2013.

<https://senegal.opendataforafrica.org/SNCD2015/senegal-census-data-2013?indicator=1000010&location=1000010-dakar>

_Mundus maris asbl. 2019. *Rapport de l'atelier de formation Yoff, Sénégal, 14-16 Octobre 2019.*

https://www.mundusmaris.org/images/stories/projects/2019/AcadSN2/Rapport_2%C3%A9meAtelierYoff_final.pdf

Guide d'entretien pour le cadrage de l'étude et faire un questionnaire

Objectif : Comprendre de manière générale les défis et opportunités de la commercialisation du poisson avec un accent particulier sur les conditions des mareyeuses et micro-mareyeuses dans la communauté de pêche de Yoff.

Ce guide comprend donc une douzaine de questions. Ces questions constituent une collecte d'informations relatives à l'organisation et la gestion de la filière dans cette localité, mais également un recueil de données sur les aspects socio-économiques de la chaîne de valeurs.

Les personnes ciblées : Marième Soda Seck qui est une facilitatrice en collaboration avec l'académie de pêche artisanale durable. Ensuite, au niveau du quai de pêche de Yoff, Monsieur Abdoulaye Seck, ancien mareyeur devenu aujourd'hui agent municipal à Yoff, 1^{er} coordinateur national du CLPA (Comité Local de Pêche Artisanale) et secrétaire général au niveau de Dakar-Ouest, pour les questionnements concernant l'évolution de la gouvernance de la pêche à Yoff. Il y a aussi Bocar Bâ qui est le représentant de l'état au niveau de ce quai de pêche et Ibrahima Diène président du GIE interprofessionnel et ancien pêcheur. Pour mieux comprendre la chaîne de valeur et avoir une confirmation sur les données disponibles dans le secteur de la pêche, Monsieur Omar Ndiaye, technicien au CRODT (Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye) basé à Yoff, Monsieur Adama Mbaye qui est un sociologue, chercheur au niveau du CRODT, et Monsieur Modou Thiaw, docteur en écologie halieutique et chercheur au CRODT sont d'une grande utilité.

Bonjour, je suis Mouhamadou Bamba Ndiaye, étudiant en Master 2 de Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes à l'Université de Nantes. Dans le cadre de mon stage de fin d'étude chez Mundus maris asbl, je réalise une enquête sur l'évolution des conditions des mareyeuses et micro-mareyeuses dans les communautés de pêche de Yoff et de Hann. Cet entretien durera entre 10 et 15 minutes et sera enregistré si vous me le permettez. Je vous informe que l'enquête est totalement anonyme et les résultats ne sont exploités que pour des fins exclusivement pédagogiques.

Nous allons maintenant commencer par votre présentation.

Questions

- _ Pouvez-vous vous présenter ? présentation de la personne, son poste ou métier, sa structure, groupement, association, etc....
- _ Depuis combien de temps habitez-vous ou fréquentez-vous cette commune ?
- _ Avez-vous connaissance du type de pêche qui s'exerce au niveau de cette zone (Yoff) ?
- _ Quels poissons sont les plus pêchés dans cette zone ? Sont-ils exploités sur place ou exportés vers l'extérieur ?
- _ A Yoff, l'activité de pêche dure-t-elle toute l'année ?
- _ Avez-vous une idée de combien de tonnes de poissons sont débarquées par année ? "une estimation"
- _ Quelle est la part du marché local ? "une estimation"
- _ Pouvez-vous nous citer les différents acteurs impliqués dans le circuit de commercialisation des poissons ? de la capture à la consommation
- _ Existe-t-il encore des sites de transformations artisanaux à Yoff ? Qui exerce aujourd'hui ce métier ? seulement des femmes ? Les hommes sont-ils impliqués maintenant ?
- _ Connaissez-vous des sociétés de transformation des poissons sénégalaises ou étrangères sur le site (Yoff) ?
- _ Si oui, où pouvons-nous les retrouver ?
- _ Quelle perception avez-vous de la concurrence entre les transformatrices artisanales et celles industrielles ?
- _ Comment trouvez-vous les conditions de vie des micro-mareyeuses ? Y a-t-il une mutation en raison des obstacles ?
- _ Quelles difficultés peuvent rencontrer les micro-mareyeuses dans le fonctionnement de leur travail ?
- _ Existe-t-il une gouvernance locale dans la gestion des pêcheries à Yoff ? municipale ou associative ?

Enquête sur la commercialisation du poisson à Yoff

Mai - Juin 2022 - Mundus maris asbl, Nantes Université



Cette étude est réalisée dans le but de comprendre les défis et opportunités de la commercialisation du poisson avec un accent particulier sur les conditions des mareyeuses et micro-mareyeuses dans la communauté de pêche de Yoff. Nous vous invitons à participer à l'étude en renseignant ce questionnaire tout en sachant que les données collectées seront traitées de façon anonyme.

1. En continuant, acceptez-vous de répondre à ce questionnaire ?

1. OUI

2. Avant de poursuivre, êtes-vous ?

1. Mareyeuse 2. Micromareyeuse
 3. Transformatrice 4. pêcheur
 5. Autre

A préciser

3. Si 'Autre', précisez :

I) Pour mieux vous connaître (talon sociologique)

4. Sexe

1. Homme 2. Femme

5. Age

1. Moins de 20 ans 2. 21 à 40 ans 3. 41 à 60 ans
 4. 60 à 74 ans 5. 75 ans et +

6. Situation matrimoniale

1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e)
 4. Veuf (ve)

7. Niveau d'instruction

1. Aucun 2. Alphabétisé(e) 3. Primaire
 4. Moyen 5. Secondaire 6. Supérieur

8. Ethnie

1. Wolof 2. Sérère 3. Peulh 4. Lébou
 5. Ddiola 6. Manding 7. Autre

9. Si 'Autre', précisez :

10. Expérience dans l'activité

1. Moins de 5 ans 2. 6 à 25 ans 3. 26 et 45 ans
 4. 46 à 60 ans 5. 60 ans et +

11. Commune de résidence

12. Avez-vous connaissance des Directives pour assurer une pêche artisanale durable ?

1. Oui 2. Non

13. Si oui, êtes-vous au courant des efforts de leur mise en oeuvre ?

1. Oui 2. Non

La question n'est pertinente que si Directives = "Oui"

14. Si oui, par qui ?

1. Le gouvernement
 2. les organismes de la société civile
 3. Autre

La question n'est pertinente que si Effort de mise en oeuvre des Directives = "Oui"

15. Si 'Autre', précisez :

II) Mareyeuses et micro mareyeuses (nous aimerions connaître votre regard sur l'évolution des conditions des mareyeuses)

16. Quel type de mareyage pratiquez-vous ?

1. Micro mareyage 2. Mareyage local
 3. Mareyage national 4. Mareyage industriel
 5. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

17. Si 'Autre', précisez :

18. Au près de qui achetez-vous vos poissons ?

19. Quel est votre mode de financement ?

20. Quelles espèces ciblez-vous en ce moment ?

1. Sardinelle 2. Sardine 3. Chinchard
 4. Maquereau 5. Ethmalose 6. Thons
 7. Autres 8. Thon blanc

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

21. Si 'Autres', précisez :

22. Quelle est la place de cette espèce dans le circuit de mareyage dans cette localité ?

1. Tout à fait importante 2. Plutôt importante
 3. Plutôt pas importante 4. Pas du tout importante

23. Quelle quantité (en tonnes) en achetez-vous par jour ?

24. Payez-vous ?

1. Au comptant 2. A crédit 3. Les deux

25. Si par crédit, quel est le délai ?

1. Moins d'une semaine 2. Plus d'une semaine

La question n'est pertinente que si Mode de paiement Parmi "A crédit ; Les deux"

26. Si par crédit, quel est le taux d'intérêt ?

La question n'est pertinente que si Mode de paiement Parmi "A crédit ; Les deux"

27. Quel mode de transport utilisez-vous ?

1. Camion frigorifique 2. Charrette 3. Autre

28. Si 'Autre', précisez :

29. A qui vendez-vous vos produits ?

1. Détaillants de poissons frais
 2. Aux transformateurs/trices
 3. Aux usines
 4. Aux grossistes
 5. Consommateur/Client final
 6. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

30. Si 'Autre', précisez :

31. La vente se fait ?

1. Au comptant 2. A crédit 3. Les deux

32. Si par crédit, quel est le délai ?

1. Moins d'une semaine 2. Plus d'une semaine

La question n'est pertinente que si Mode de vente Parmi "A crédit ; Les deux"

33. Pouvez-vous nous citer vos lieux de vente ?

34. Quel est votre revenu en moyenne par jour ?

1. Moins de 50 000 fcfa 2. Entre 510000 et 100000
 3. Entre 101000 et 150000 4. Entre 151000 à 200000
 5. Plus de 200000

35. Avez-vous remarqué des évolutions/changements dans votre travail ?

1. Oui 2. Non

36. Si oui, lesquelles ?

La question n'est pertinente que si Evolution = "Oui"

III) Contraintes et solutions envisagées pour améliorer les conditions des mareyeuses et micromareyeuses

37. Quelles sont les contraintes que vous pouvez rencontrer dans votre travail ?

38. Avez-vous des aménagements adéquats pour veiller à la qualité de vos produits ?

1. Oui 2. Non

39. Si oui, lesquels ?

La question n'est pertinente que si Aménagements = "Oui"

40. Au cours de ces dernières années, avez-vous constaté une diminution des débarquements ?

1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas

41. Si oui, quelles en sont les raisons ?

La question n'est pertinente que si Diminutions des débarquements = "Oui"

42. Quelles solutions préconisez-vous ?

La question n'est pertinente que si Diminutions des débarquements = "Oui"

43. Avez-vous connaissance de l'émergence des usines de transformation de farine de poisson ?

1. Oui 2. Non

44. Si oui, ont-elles un impact sur votre travail ?

1. Oui 2. Non

La question n'est pertinente que si Usines de transformation = "Oui"

45. Si oui, lequel ?

La question n'est pertinente que si Impact des usines = "Oui"

46. Quelles solutions proposeriez-vous face à cette situation ?

47. Avez-vous une autre activité face à cette situation ?

1. Oui 2. Non

48. Si oui, laquelle ?

1. Commerce 2. Agriculture 3. Maraîchage
 4. Elevage 5. Artisanat 6. Transport
 7. Autre

La question n'est pertinente que si Activité = "Oui"

49. Si 'Autre', précisez :

50. Etes-vous membre d'une association ou d'un comité de pêche ?

1. Oui 2. Non

51. Si oui, de quel type s'agit il ?

1. GIE 2. Tontine 3. Association 4. Autre

52. Si 'Autre', précisez :

53. Pouvez nous préciser votre rôle dans ce groupement ?

La question n'est pertinente que si Type de groupement_AUTRE = <Pas de réponse>

54. Existe-t-il un mécanisme de gestion locale dans cette localité ?

1. Oui 2. Non

55. Si oui, lequel ?

La question n'est pertinente que si Mécanisme de gestion = "Oui"